Principe fondamental de l'analyse combinatoire : Si une procedure quelconque peut etre representee de n1 facons differentes, si apres cette procedure, une seconde procedure peut etre representee de n2 facons differentes, et si ensuite une troisieme procedure peut etre representee de n3 facons differentes, et ainsi de suite, alors le nombre de facons differentes permettant d'executer les procedures dans l'ordre indiquee est egal a n1.n2.n3 ...

Summarized by © lakhasly.com